

DOSSIER D'ENGAGEMENT SAISON 2023/2024
Aux 08.09.2023 Derniers délais des Engagements

CLUB : Groupe :

LIBELLE	Déposé	Non déposé	Observation
Une fiche d'engagement dans les compétitions (imprimé ligue à télécharger du site de la ligue)			A établir en double exemplaire
Une copie légalisée de l'agrément du club actualisé.			
Quitus délivré par la ligue d'origine pour les clubs changeant de ligue.			
Une attestation délivrée par la compagnie d'assurance relative aux contrats couvrant l'ensemble des membres du club , pour la Saison 2023/2024 ,conformément au règlement des championnats de football Amateur			
Une liste des membres élus du comité directeur, mandatés pour représenter le club auprès de la ligue et les structures du Football.			
Une attestation de domiciliation délivrée par le gestionnaire de l'infrastructure sportive concernée dûment homologuée par la commission d'homologation des stades.			
Une fiche d'intégrité dûment signée par le Président du club.			
Une fiche de signalement dûment signée par le Président du club.			
Le paiement des frais d'Engagement (500.000.00 DA) tels que fixés par la FAF et les éventuels arriérés.			
Le bilan financier de l'exercice 2022 et le rapport du commissaire aux comptes y afférent.			
Une copie de l'assurance de l'infrastructure sportive pour tout la saison sportive 2023-2024.			

NOTA : pour toute pièce manquante le dossier d'engagement sera rejeté.

- Clubs des divisions honneur et pré-honneur au plus tard le **08 Septembre 2023**.
- Tout dépôt entre le **09 et 15 Septembre 2023** sera sanctionné par une amende de Vingt mille (20.000) dinars pour les clubs .
- Au-delà du **le 15 Septembre 2023** aucun dossier ne sera accepté.

Fédération Algérienne de Football

Ligue de Football de la Wilaya de Médéa

BULLETIN D'ENGAGEMENT **SAISON 2023/2024**

A établir en double exemplaire

Raison sociale du club :

Adresse complète du siège du club :

N° Tél : N° Fax.....

Nom du club :

Sigle du club :

Couleurs principales: Couleurs de réserves:

Agrément N° : du(Copie légalisée : à joindre)

Président du club :

Adresse complète du siège de la section football :

Tél : N° Fax..... N° Compte bancaire/ /

Liste des membres de l'ASC ou de la section habilité à représenter le club auprès des instances du football

Nom Et Prénoms	Fonction au sein de l'ASC ou de la section	Adresse et n° Tél et FAX

Fédération Algérienne de Football

Ligue de Football de la Wilaya de Médéa

Catégories engagées en championnat et coupe d'Alger.

DIVERS	Compétition	Seniors	U -19	U -17	U -15	U -14
Championnat	Engagement					
Coupe d'Algérie	Engagement					

(Une croix dans une case indique l'engagement d'une catégorie)

Je soussigné Monsieur :Président du Club Sportif

Amateur, m'engage à :

- 1°) Respecter le Règlement du Championnat Amateur et de le faire respecter par les membres.
- 2°) Faire participer les cadres techniques, médicaux et administratifs du Club aux réunions et séminaires organisées par la Fédération et les ligues.
- 3°) Procéder au paiement de la contribution aux frais de gestion de la dite saison à raison de 500.000 DA et arriérés de la saison précédente.
- 4°) Joindre au dossier d'engagement l'attestation de domiciliation et Respecter les domiciliations des matchs de championnat et de coupe d'Algérie.
- 5°) Joindre le dossier médical de chaque joueur (se) tel que défini par la commission médicale fédérale avec le dossier de la demande de licence.
- 6°) Ne pas recourir aux juridictions civiles pour le règlement de tout litige né lors du déroulement de la compétition.
- 7°) Respecter les dispositions de l'article 124 du règlement du championnat de football amateur des divisions Régionale une et deux traitant de la « Violation de l'obligation de réserve ».
- 8°) Joindre au dossier d'engagement le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du Club, Le bilan financier de l'exercice 2022 et le rapport du commissaire aux comptes y afférent.

Fait à : le :

Griffe et signature légalisée du Président du C.S.A

Signature légalisée & Cachet
du Président du Club

Accréditation 2023- 2024

Personnes mandatées à représenter la section football au niveau de la LWF Médéa

Photo	Nom :
1	Prénom :
	Fonction :
Photo	Nom :
2	Prénom :
	Fonction :

Déclaration Sur l'Honneur

- **Respecter les règlements généraux élaborés par la FAF dans leur intégralité.**
- Ne pas recourir aux juridictions de droit commun contre les décisions prises par la LWF Médéa**
- **S'engager à respecter les domiciliations des matchs de coupe d'Algérie (2022 - 2023).**
- **Dossiers médicaux de tous les joueurs sont conformes aux dispositions réglementaires de Commission Fédérale Médicale (2023 - 2024).**
- **Faire participer mes cadres techniques et administratifs à toutes les réunions, séminaires et stages organisés par la LWF Médéa (2023- 2024)**
- **Contracter une police assurance pour tous les joueurs (toutes catégories), staffs administratifs et techniques les couvrant pour toute la saison sportive 2023 - 2024**

Le non-respect de ces mesures m'expose aux sanctions sportives prévues par la réglementation en vigueur sans préjudices de poursuites que la LWF Médéa se réserve le droit d'engager à mon encontre.

CACHET ET VISA DU PRESIDENT

Engagement Coupe d'Algérie
Saison Sportive : 2023/2024

Club :

Ligue : Wilaya de Football de Médéa

Dénomination complète du club :

Couleur principales : **Couleurs de réserves**

N° Tél : **N° Fax:** **E-mail:**

Adresse du club :

Je Soussigné, Monsieur :.....Président de L'Association sportive cite ci-dessus,
M'engage à faire participer les catégories citées ci-après en **Coupe D'Algérie 2021/2022**.

Catégories	OUI	NON	Observations
Séniors.			
(U19) : 2005 - 2006.			
(U17) : 2007 - 2008.			
(U15) -2009-2010			

Je déclare en outre accepter et respecter strictement les Règlement Généraux de la **F.A.F** et de la **Coupe d'Algérie**, que mon club n'a pas fait l'objet d'une suspension lors de l'édition précédente.

Signature légalisée du Président du club ou du
C.S.A

Case réservée à LWF de Médéa

ATTESTATION DE DOMICILIATION 2023/2024

Je soussigné Directeur du stade ci-après désigné, ayant tous les pouvoirs d'agir, autorise par la présente, les équipes de football Séniors ,Jeunes U-19 ,U-17 , U-15 et U-14 du club À domicilier leurs rencontres dans le cadre du championnat la Ligue Wilaya de football de Médéa 2022 / 2023, conformément au programme arrêté.

Dénomination du stade :

Homologué conformément aux dispositions du décret exécutif n° 09-184 du 17 jourmada 1430 correspondant au 12 mai 2009, fixant les procédures et les normes spécifiques de l'homologation technique et sécuritaire des infrastructures sportives ouvertes au public ainsi que les modalités de leur application,

Propriétaire du stade :

Adresse :

Tél :

Fax :

E-mail :

Capacité d'accueil :

Système d'éclairage (préciser la capacité en luxes) :

N° du contrat et d'assurance : Valable jusqu'à :

Compagnie d'assurance :

Le Président du Club
VISA ET CACHET PRÉSIDENT DU CLUB

Le Directeur du Stade
VISA ET CACHET DIRECTEUR DU STADE